

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JANVIER 2017**

Début de la séance : 10H30

Présence : 32 personnes

Parents, pilotes, fans, organisateurs pour la saison 2017.

Organisateur(s) 2016 absent(s) : Flémalle, Stembert (représenté en 2017 par Dominique Krémer)

Organisateur ne présentant leur course pour 2017 : Ster, Flémalle

### **Le comité 2016 est présent (5) :**

André Bonhomme, Président

Didier Colin, Secrétaire - Responsable Chrono

Michel Colin, Trésorier - Conseiller Technique et sécurité

Dominique Krémer, Conseiller Technique et sécurité

Marie-Ange Bonhomme, Assistante logistique

Raphaël Demelenne (Conseiller technique et sécurité) ne s'est plus présenté ni remis sa démission au comité, il est considéré comme démissionnaire pendant la saison 2016.

Ouverture de l'Assemblée par le Président, remerciant les membres présents.

### **REVUE DES COURSES 2016**

Aucun problème n'est signalé, bonne organisation générale pour l'année écoulée.

Attentifs pour quelques organisateurs quant à la sécurité du circuit, ne pas s'endormir sur les acquis.

Une attention supplémentaire est rappelée lors de circulation de véhicules non autorisés sur le circuit, ouverture du circuit aux véhicules automoteurs pendant l'épreuve.

Europe 2016 à Trois-Ponts, succès et remerciements.

### **BILAN FINANCIER/APPROBATION DES COMPTES PAR L'ASSEMBLEE**

L'assemblée marque son approbation concernant les entrées/sorties effectuées lors de l'année écoulée.

### **OBJECTIFS 2017**

- Demande au représentant de Bellevaux (Pol Crutze) pour la location de la salle de Bellevaux lors de la remise des prix 2017, la date libre restante étant le 11 novembre 2017.  
Approbation de cette date par l'assemblée pour l'organisation de la remise des prix/souper 2017.
- Paul Lenoir annonce un bénéfice lors de la vente de casquettes et T-Shirts, il remet cette somme à la trésorerie du TPP sous les applaudissements et remerciements de tous.

# CAISSES À SAVON TROPHÉE PETITS PATELINS



www.infotpp.be

- Malgré les nombreuses tentatives entreprises par le TPP, il n'y a pas de possibilité de travail commun avec la FBCS. Le vice-président 2017 FBCS (Olivier Potelle) promet un changement à ce niveau, pour la saison 2018.
- Il est souligné que la remorque de départ ne dispose pas d'une roue de secours en cas de crevaison, il faudra y remédier.
- Recherche d'une caravane d'occasion pour l'arrivée et installation/transport matériel de course. Achat de talkies + puissants supplémentaires pour départ/arrivée.
- Solution à trouver pour affichage/diffusion des temps à la caravane, copie "papier" pour chaque descente à remettre lors de la remontée des caisses pour ceux qui n'ont pas le temps de voir leur résultat.
- Les balances sont à réviser, la FBCS possédant la même que le TPP, regroupement de celles-ci en fonction de l'endroit où elles peuvent être "remise en ordre". Robert Schmitz se propose si près de son domicile.
- Il est décidé qu'une caution de 100€ sera remise au TPP lors des inscriptions le jour de la course. Elle sera rendue directement APRES réception de la totalité du matériel prêté par le TPP. L'organisateur désignera un responsable qui s'occupera de la remise du matériel, dans un état acceptable, à la caravane. Tous dégâts ou manquement seront retenus selon les prix fixés début de la saison.
- Les organisateurs de Waimes proposent de reprendre les enfants de leur commune se lançant dans la caisse à savon, participant à quelques courses de la région proche, dans la catégorie "Amicale/Locaux". Il est décidé unanimement que les enfants seront repris au challenge TPP de l'année, bien qu'ils soient en catégorie "Amicale", UNIQUEMENT la première année de leur participation. Un contrôle sécurité sera bien évidemment exercé avant chaque course.
- Pour les courses de Houyet qui ne nécessitent pas de matériel TPP, une cotisation de 25€/course leur sera réclamé pour figurer au challenge TPP 2017.

## COMITE 2016

Démissions :

André Bonhomme, Président

Didier Colin, Secrétaire - Responsable Chrono

Michel Colin, Trésorier - Conseiller Technique et sécurité

Dominique Krémer, Conseiller Technique et sécurité

Marie-Ange Bonhomme, Assistante Logistique.

## COMITE 2017

Demandes : André Bonhomme

Didier Colin

Michel Colin

Henri Bihain

Dominique Krémer

Marie-Ange Bonhomme

Après vote papier par l'assemblée, élection d'un nouveau membre dans le comité, Henri Bihain.

## Résultat des votes

André Bonhomme, 27/32  
Didier Colin, 30/32  
Michel Colin, 30/32  
Dominique Krémer, 30/32  
Marie-Ange Bonhomme, 31/32  
Henri Bihain, 31/32

## COURSES

Nouvelles propositions pour 2017 : Francorchamps, 2X Houyet, Bassenge

## CALENDRIER 2017 (provisoire)

- Francorchamps (Paddocks circuit), le **samedi** 15 avril 2017.
- Bellevaux, le 07 mai 2017.
- Bassenge, le 21 mai 2017.
- Houyet, le 28 mai 2017 (Coupe d'Europe, FBCS + TPP)
- Stembert, le 06 août 2017.
- Pont, le 13 août 2017.
- Comblain-La-Tour, le 10 septembre 2017.
- Waimes, le 17 septembre 2017.
- Houyet, le 24 septembre 2017 (FBCS et TPP).

Le calendrier sera définitif au 31 mars 2016, après confirmation, participation financière, rentrée des documents signés par les organisateurs.

- Départ de l'organisateur de Waimes à 13H30 et de Bellevaux à 14H00.
- L'attribution des numéros est reconduite selon la liste des résultats de l'année 2016. Ils restent valables pour la saison 2017, à partir de la première participation où ce numéro est distribué, **plus aucun numéro ne sera délivré par le TPP.**  
A charge pour chacun d'apposer un numéro visible sur leur caisse à savon.  
**A défaut de ce numéro, aucun chronométrage de la descente ne sera effectué.**  
Les numéros "Locaux" seront toujours distribués pour chaque course.  
La liste des numéros est envoyée par courriel à tous les pilotes dont l'adresse mail est connue par le TPP, ils peuvent ainsi prévoir l'affichage de leur numéro anticipativement avant la première épreuve.
- La fonction de Marie-Ange Bonhomme est reconduite pour la saison 2017 (Assistante logistique).  
Elle assiste l'organisateur lors de l'inscription des concurrents. Elle pourra ainsi contrôler l'attribution des nouveaux numéros, la remise de la décharge complétée consciencieusement et la bonne tenue des feuilles d'inscription à l'épreuve afin de remettre ces feuilles au chronométrage le plus rapidement possible, accompagnées du montant repris au paragraphe 3.2 du règlement 2016 V3.8.  
La caution pour le prêt du matériel (100€) lui sera remise.

# CAISSES A SAVON TROPHÉE PETITS PATELINS



www.infotpp.be

Elle sera également en possession du règlement 2017, les pilotes pouvant ainsi prendre connaissance de son contenu afin de n'en ignorer aucun point.

## **MODIFICATION DU REGLEMENT** (les changements sont en **jaune**)

### **1. Les concurrents**

#### **1.1. Le classement**

##### **1.1.1. Les concurrents seront classés en 4 catégories.**

###### *Monoplace*

- *Jeunes : moins de 12 ans : enfants nés en 2005 et après*
- *Juniors : entre 12 et 16 ans : enfants nés entre 2004 et 2001 y compris*
- *Seniors : plus de 16 ans : enfants et adultes nés en 2000 et avant*
- *Les pilotes étant dans l'année civile de la naissance pourront choisir de monter ou rester dans leur catégorie respective. Le choix doit être fait avant la première participation et ne peut changer pendant le challenge.*

###### *Biplace*

- *Réservé aux 16 ans et plus, nés en 2000 et avant*

*En biplace, la descente sans le convoyeur est interdite. En monoplace, la descente avec un convoyeur est interdite. Dans toutes les catégories la descente à plus de deux personnes est interdite. Le non-respect entrainera la disqualification de la descente.*

### **3. Le comité organisateur**

#### **3.1. Le comité organisateur versera 130 Euro pour participation aux frais de fonctionnement et cotisation annuelle au TPP, parvenant au plus tard le 31 Mars 2017 sur le compte.**

*Un bulletin de virement pré-imprimé vous est envoyé en courriel après l'AG du 30 janvier 2017.*

*En cas de retard, si l'organisateur marque toujours son intérêt d'être repris au classement TPP, ce montant sera majoré de 30€ pour frais administratifs.*

***Le protocole de sécurité dûment complété ainsi que le règlement** seront transmis au sein du TPP pour ce 31 mars 2017 maximum.*

#### **3.2. Le comité organisateur s'engage à percevoir un droit d'inscription de maximum 10 € par concurrent lors de son épreuve.**

*Une contribution de 2€ (deux euros) par inscription sera remise au TPP, lors de la remise de ces feuilles complétées et en même temps que la caution de 100€ pour le matériel mis à la disposition par le TPP*

*(Talkies/drapeaux). Cette caution est récupérable à la fin de l'épreuve, dès la réception à la caravane chrono de la totalité du matériel prêté, dans un état acceptable.*

## **PAROLE AUX REPRESENTANTS FISD**

La parole est donnée aux représentants FISD, Monique CHANTRAIN et Robert SCHMITZ, afin de fixer les conditions requises pour l'inscription et la participation aux courses comptant pour l'Europe.

Discussion et mise au point.

Approbation générale de l'assemblée,  
Clôture de l'assemblée par le Président.

Les exemplaires destinés aux organisateurs ou aux membres de l'assemblée seront transmis par e-mail à ceux-ci ainsi que sur le site internet TPP ([www.infotpp.be](http://www.infotpp.be))

**FIN de l'AG : 15H00**